

## Séance du 5 Juillet 2005

L'an deux mil cinq le cinq Juillet à 17 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M.Paul UGUEN, Maire

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M.Pierre MENEZ, 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint, M. André RIOU 3ème Adjoint, Mme Martine JAOUEN, 4ème Adjoint, Mme Martine CUEFF, 5ème Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, M.Pierre LE DILAVREC, Mme Françoise NORMAND, M.Tanguy MORVAN,

Absents : M. Romain QUERE, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN, Mme Louissette LE ROUX, M. Rémy LE MEUR, Mr Michel LE ROY, M. Jacques TILLY

Procurations : M. Romain QUERE à Mme Martine CUEFF, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN à Mr Pierre LE DILAVREC, Mme Louissette LE ROUX à Mr André RIOU, M. Rémy LE MEUR à Mr Jean CORVEZ, Mr Michel LE ROY à Mr Daniel FUSTEC

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 Juin 2005

Date de Publication : 7 Juillet 2005

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

<b>Objet</b> : Révision tarif cantine scolaire du Roudour
---

Le Maire rappelle au conseil que les prix des repas servis aux élèves des écoles maternelles et primaires restent règlementés.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'appliquer, une majoration de 2 % sur les tarifs appliqués durant l'année scolaire 2004-2005, ce qui a pour effet de fixer le prix du repas pour l'année scolaire 2005-2006 à 2,81 Euros. Le tarif enseignants est fixé à 3,37 Euros pour l'année scolaire 2005-2006.